

L'ORGANISME DE FORMATION

La formation est pensée comme un outil au service de la qualité d'accueil. En plus de la montée en compétences des professionnels, elle favorise des rencontres et des échanges propices au ressourcement, au questionnement, à la confrontation d'idées.

C'est toujours un moyen à l'ACEPP 17 de se rencontrer, de se retrouver souvent et de partager des vécus quotidiens et des échanges de pratiques notamment avec l'habitude des repas partagés même si cette habitude a été interrompue en juin 2020 dans le cadre d'un protocole d'accueil des stagiaires limitant les risques d'exposition au COVID.

Obligation de certification Qualiopi

L'obligation de certification QUALIOPi a été repoussée d'une année en raison du contexte de crise sanitaire qui a fortement perturbé l'activité des organismes de formation. À compter du 1er janvier 2022, les organismes de formation devront donc être certifiés sur la base d'un référentiel national unique par un certificateur extérieur. Cette modalité de certification remplacera la démarche Datadock au 1er janvier 2022. L'ACEPP nationale pilote depuis 2019 un groupe de travail composé des 15 organismes de formation du réseau. Ce groupe de travail a choisi AFNOR comme certificateur et a démarré un travail collectif et collaboratif de réflexion et d'amélioration de ses procédures pour répondre aux exigences de la certification.

L'ACEPP nationale a pour cela mis en place une formation en février 2020 avec AFNOR COMPÉTENCES, 1 journée de formation sur les exigences du référentiel Qualiopi a eu lieu à Paris, la coordinatrice y participait et s'est mise en réseau au sein de l'ACEPP pour travailler ensemble les différents points du référentiel.

Les premières fédérations ACEPP ont été certifiées Qualiopi dès 2020 y compris l'ACEPP nationale, les suivantes se sont inspirées de leur travail et de leurs pratiques pour réussir ensuite, merci au réseau ACEPP de bien vouloir mettre en commun et de réfléchir ensemble !

L'activité de l'Organisme de Formation en 2020

- [Un questionnaire en amont](#)

Même si le centre de formation est ouvert à tous, ce sont plus facilement les besoins et attentes des structures adhérentes qui sont interrogés et pris en compte. En effet, cette année encore les adhérents ont reçu un questionnaire en juin 2019 pour connaître leurs besoins de formation, et sont aussi invités à proposer des contenus. Ils sont pris en compte de manière prioritaire dans le catalogue qui sort en novembre.

Les formations réalisées

➤ Les Formations du catalogue

Entre la programmation initiale et la réalisation des formations en 2020, sur les 12 formations prévues :

- 3 ont été réalisées en 2020 en décalant la date au 2^{ème} semestre
- 1 a été maintenue
- 1 a été maintenu mais dédoublée vu le nombre important de participants
- 5 ont été reportées en 2021
- 2 ont été annulées et non reportées (retraite et créativité et matériaux de récupération)

Enfin,

2 formations sur le DUERP ont été ajoutées en cours d'année ainsi qu'1 formation sur l'accompagnement à la reprise pour les équipes, et 2 sur l'accueil en LAEP niveau 1 et 2, ce qui en fait 5 formations supplémentaires par rapport à la programmation de 2020 sortie en novembre 2019.

L'ACEPP 17 a donc au final pu réaliser 11 formations en 2020 pour 87 heures.

Sur ces 11 formations, 6 formations de 6 heures ont été animées en distanciel sur des demi-journées et 5 ont été en présentiel sur des journées complètes, ce qui fait environ 40 % par rapport aux nombres d'heures global.

[En voici le détail à partir du catalogue 2020](#)

Aborder avec les parents les difficultés liées à l'accueil de leur enfant 6 heures et 4 stagiaires, 2 x 3 heures Réalisée en visio	Reporté sur la même année
Assumer la fonction de direction pour 25 heures avec 6 stagiaires (5 journées de 5,5 heures) réalisée en présentiel	Reporté sur la même année
Créativité et matériau de récupération	ANNULE
Vive la retraite	ANNULE
Cohésion d'équipe Reporté en 2021	En 2021
DUERP actualisation GR 1 pour 6h (2x 3 heures) , réalisée en visio avec 6 stagiaires	Nouveauté 2020
DUERP actualisation GR 2 6 h 2 x 3 heures en visio avec 6 stagiaires	Nouveauté 2020
DUERP complet Groupe 1 nouveau 12 h, 2 jours en présentiel avec 6 stagiaires en 2020	Nouveauté 2020
DUERP complet GR 2 12 h, 2 jours en présentiel avec 6 stagiaires	Nouveauté 2020

Accueillir un enfant porteur de handicap	En 2021
Accompagnement à la reprise, en visio, 6 heures, 6 stagiaires 4 x1,5 h	Nouveauté 2020
HACCP Saintes 10 stagiaires 11 heures en présentiel	Maintenu à la bonne date mais dédoublé
HACCP La Rochelle 6 stagiaires 11 heures en présentiel	Maintenu à la bonne date mais dédoublé
LAEP niveau 1 13 stagiaires 6 heures , en visio 2x 3 heures	Nouveauté 2020
LAEP niveau 2 12 stagiaires, 7 heures en présentiel	Nouveauté 2020
Les comportements des enfants qui questionnent 8 stagiaires, 6 heures(2x3 heures)en visio	Reporté sur la même année
Limiter le stress 4 stagiaires, 12 heures en présentiel	Maintenu
Accompagner les émotions des enfants	En 2021
Sommeil en collectivité	En 2021
Lutter contre les douces violences	En 2021

➤ **Les formation sur site**

8 formations ont eu lieu en 2020 avec une interruption sur la période de mars à mai mais avec une reprise dès le mois de mai ou de juin . Les formations sur site n'ont pas été interrompus pendant le confinement du mois de novembre 2020.

76 heures ont été réalisées .

- L'accueil en Lieu d'Accueil Enfant Parent, 2 formations sur site pour 28 heures
- Accompagnement de l'enfant à la crèche : 4 formation sur site consacré à l'accompagnement de l'équipe concernant la qualité d'accueil pour 38 heures
- Régulation des relations d'équipe autour de l'enfant : 1 formation sur site ,6 heures
- Aménagement de l'espace, 1 formation sur site , 6 heures

- [Le public accueilli lors d'une année perturbée par le confinement et ses conséquences](#)

Les différents confinements ont bien entendu annulé toute l'activité de formation entre mars et juin et l'a perturbé toute la fin de l'année et particulièrement entre novembre et décembre.

Les formations du catalogue qui avaient été prévues sur le premier semestre ont été annulées, y compris celles de septembre. En effet la nécessité de faire une DAF 1 mois avant le démarrage de l'action a impacté les formations jusqu'à septembre inclus.

Une formation a pu avoir lieu en octobre et 3 devaient avoir lieu en novembre dont une qui était décalée de septembre à novembre. Elles ont été reprogrammées pour 3 d'entre elles en visio en novembre et décembre ! La formation consacrée à la méthode HACCP qui avait lieu en décembre a pu être réalisée en présentiel mais en petit groupe de 6 ou 8, 1 groupe sur Saintes et 1 groupe sur La Rochelle et sur 4 heures de temps ceci pour réduire l'exposition au COVID lors des temps de repas. Le suivi individuel prévu a été ajusté pour que les structures puissent avoir la « qualification Haccp ».

Sur toute cette année, il a vraiment fallu faire preuve d'adaptation, de souplesse et d'imagination pour conjuguer toutes les contraintes réglementaires, les besoins des personnes en formation et les possibilités des formateurs dont certains n'avaient pas accès à de la visio.

De plus, l'Ime appliquant les règles de distanciation pour son propre personnel a rendu plus difficile la réservation des salles, certaines formations se sont déroulées dans la salle du CCAS dans le centre-ville de Tonnay-Charente.

- [Les chiffres au niveau économique](#)

L'OF a pu accueillir 125 stagiaires et 1284 heures - stagiaires en 2020 (137 stagiaires 12 % en nombre de stagiaires et 1543 heures -stagiaires en 2019, 17% de baisse sur le nombre d'heures.

Le chiffre d'affaires est donc de 30976 euros, une baisse certes mais limitée à 20 %.

Les autres OF de l'ACEPP 17 baissent en moyenne à 28,5 %. La crise sanitaire a eu un impact fort sur les OF du réseau ACEPP !

Heureusement l'année 2021 montre un rebond important, toutes les formations sont pleines, les structures sont heureuses de revenir et le contexte de financement des structures est très favorable ; les fonds non utilisés en 2020 permettent une activité soutenue en 2021.

La part du chiffre d'affaires est de 17,4 % sur le chiffre d'affaires, il était de 21,4 % en 2019.

- [Une offre permanente en analyse de la pratique](#)

Cette action permet aux participants une prise de recul et de réflexion sur ses modes de fonctionnement, de repérer les représentations qui sous-tendent ses pratiques managériales, de s'ouvrir à des espaces d'évolution et de questionnement, d'enrichir son expérience d'apports théoriques, de bénéficier des expériences de ses pairs, de favoriser la créativité

En plus d'une proposition régulière en inter-crèches, trois structures adhérentes bénéficient de cette action en intra. Le portage de l'ACEPP 17 qui met en place et porte la convention de formation permet aux structures de se faire rembourser les actions animées par des intervenants-psychologues.

Parfois, il s'agit simplement de faire une mise en relation entre la structure demandeuse et l'intervenant lorsque la structure présente des situations complexes ou problématiques. Souvent, le soutien par l'analyse des pratiques permet de faire avancer ces situations.